

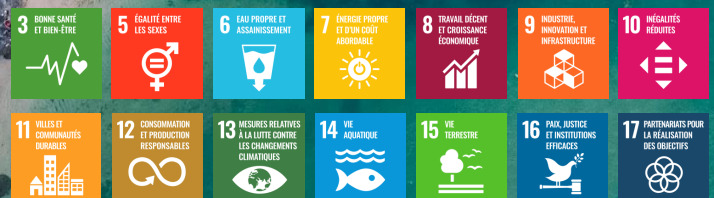


ArcelorMittal

Rapport de Responsabilité sociétale 2023

ArcelorMittal en France

Octobre 2024



Sommaire

Page 3	Introduction
Page 8	Santé et sécurité comme priorité n° 1
Page 14	Une politique sociale de qualité pour nos collaborateurs
Page 21	Notre progression vers un acier décarboné
Page 27	Toujours plus loin dans le recyclage et la gestion responsable des déchets
Page 31	Préserver la qualité de l'eau, de l'air et la biodiversité
Page 36	Favoriser l'économie circulaire grâce à l'innovation
Page 42	Un soutien diversifié à nos communautés locales
Page 46	Une gouvernance garante des droits fondamentaux

Avertissement : ce document n'est pas un rapport social. Il permet néanmoins de donner aux parties prenantes une information pertinente au niveau national à l'aide de données de performance extra-financières les plus significatives.

Les références aux politiques du groupe ArcelorMittal contenues dans le présent document doivent être entendues exclusivement comme des supports sur lesquels les différentes entités juridiques du groupe en France, s'appuient dans le cadre de leurs activités respectives, conduites de façon autonome.

ArcelorMittal en France (1/2)

Les différentes entités juridiques du groupe ArcelorMittal en France, représentent 15 000 salariés, plus de 40 sites de production, trois sites de R&D, deux Digital Labs et un réseau de distribution et de centres de services

Les activités industrielles d'ArcelorMittal en France sont réparties selon les trois divisions d'ArcelorMittal Europe : Produits plats, Produits longs et Downstream Solutions, auxquelles s'ajoute la recherche et développement (R&D).



ArcelorMittal en France (2/2)

Les activités **du segment Produits plats** en France sont principalement représentées par deux entités : ArcelorMittal France pour la moitié nord de la France et ArcelorMittal Méditerranée pour le sud.

ArcelorMittal France compte un site administratif et commercial à Saint-Denis (93) ainsi que sept usines : Dunkerque (59), Mardyck (59), Desvres (62), Montataire (60), Florange (57), Mouzon (08) et Basse-Indre (44). Ces sites fournissent de l'acier à de nombreux secteurs industriels, tels que l'emballage, l'industrie générale, et surtout l'automobile. En 2021 et 2022, ArcelorMittal France a ouvert deux Digital Labs, à Dunkerque et à Florange.

ArcelorMittal Méditerranée compte deux sites dans le sud de la France : Fos-sur-Mer (13) et Saint-Chély-d'Apcher (48). Le site intégré de Fos-sur-Mer produit des aciers pour l'automobile, l'industrie, les tubes... Le site de Saint-Chély-d'Apcher est spécialisé dans la production d'aciers électriques haut de gamme destinés au marché des véhicules électriques et hybrides et aux alternateurs pour la production d'énergie.

ArcelorMittal Tailored Blanks, avec une usine à Uckange (57), fournit à l'industrie automobile des flans soudés laser, une solution novatrice qui combine différentes nuances d'acier dans une seule tôle, pour diminuer le poids des véhicules tout en améliorant leur sécurité.

Dans le **segment des Produits longs**, l'usine de Gandrange (57) fabrique des tiges et barres en acier qui servent les clients des secteurs de l'automobile, de l'énergie et de la mécanique, et ArcelorMittal Wire Solutions produit des fils et des câbles.

ArcelorMittal Downstream Solutions rassemble des activités industrielles, des centres de services et des activités de distribution. Les activités industrielles présentes au sein de la division ArcelorMittal Downstream Solutions couvrent un large éventail de produits acier de spécialité : ArcelorMittal Industeel produit des tôles fortes, des plaques et des pièces forgées ; ArcelorMittal Construction fabrique des produits d'enveloppe du bâtiment en acier : planchers, parements de façade, panneaux sandwich et profils de bardage et de couverture ; et ArcelorMittal Tubular Products produit des tubes. Les Centres de services (huit implantations en France) transforment l'acier pour livrer des produits et solutions sur mesure répondant aux besoins des clients du secteur automobile et d'autres industries. Enfin, avec 35 sites en France plus un site internet e-commerce e-steel.arcelormittal.com, les activités de Distribution se situent au plus près des clients (particuliers, artisans, PME et grandes entreprises) pour leur livrer des produits acier, inox et aluminium. Pour compléter cette gamme de produits, une activité de parachèvement des produits longs apporte des solutions sur mesure.

Près de la moitié des équipes de recherche et développement d'ArcelorMittal dans le monde sont implantées en France, avec trois sites principaux rassemblant plusieurs centres de recherche. À Maizières-lès-Metz (57), un centre de recherche Produits se consacre aux nouveaux aciers destinés à l'automobile et à l'emballage, un centre Process à l'amélioration et au développement des procédés de fabrication ainsi qu'aux mines, et un troisième aux produits longs (fils et barres). À Montataire (60), le centre de recherche est exclusivement consacré aux solutions acier pour l'automobile. Enfin, le centre du Creusot (71) développe de nouveaux produits et apporte une expertise sur les plaques de spécialité destinées à des marchés exigeants

Notre démarche de certification ResponsibleSteel™

Plusieurs filiales françaises se sont engagées dans la démarche d'acier responsable ResponsibleSteel™, pilotée par un organisme à but non lucratif qui regroupe des producteurs d'acier, des constructeurs automobiles, des entreprises minières, des ONG, des associations professionnelles.

ArcelorMittal France, ArcelorMittal Méditerranée ont été certifiés en Mai 2022, et Industeel en novembre 2023.

Pour obtenir le standard ResponsibleSteel™, ces sociétés se soumettent à une procédure de certification détaillée (tous les 18 mois) portant sur 12 principes qui couvrent un large éventail de questions environnementales, sociales et de gouvernance, dont notamment :

Réduire nos émissions polluantes et nos déchets

Gérer l'eau de façon responsable

Protéger la biodiversité

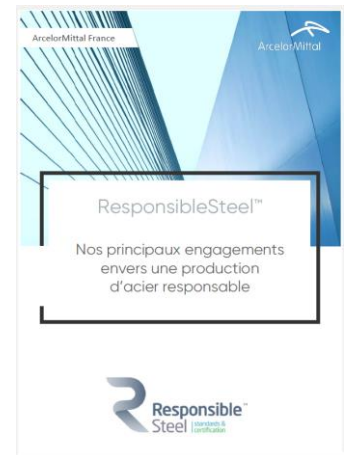
Lutter contre le changement climatique

Améliorer la santé et la sécurité au travail

Défendre les droits du travail et les droits humains

S'engager envers les communautés locales et parties prenantes

Démontrer notre engagement à faire des affaires de façon responsable



Les deux entités industrielles principales d'ArcelorMittal en France , ArcelorMittal France et ArcelorMittal Méditerranée publient chaque année une lettre d'engagement, susceptible d'évoluer, sur leur politique QSEé.

ArcelorMittal France

Janvier 2023



Politique QSEé

Qualité Santé Sécurité Environnement & préventions des risques technologiques, Énergie

Un cluster composé de 7 sites industriels , partenaire de ses clients, exemplaire par l'engagement de ses équipes et respectueux des exigences réglementaires et normatives.

La direction d'ArcelorMittal France s'engage à promouvoir l'amélioration continue dans les domaines QSEé qui est portée par sa stratégie « Construisons 2025 »



➤ La santé et sécurité est notre priorité absolue que ce soit pour notre personnel ou nos sous-traitants

- Identifier les dangers/ supprimer ou le cas échéant, réduire les risques au poste de travail,
- Assurer l'accompagnement managérial de nos salariés et impliquer les entreprises extérieures dans nos démarches,
- Préserver la santé physique et mentale de tous et la qualité de vie au travail

➤ Protéger l'environnement, agir pour le climat et préserver la biodiversité

- Une gestion responsable de nos impacts environnementaux
 - Maîtriser nos rejets et réduire nos impacts sonores et vibrations.
 - Optimiser et réduire nos consommations eau,
 - Gérer nos déchets industriels selon la réglementation, interdire les déversements de déchets et résidus de production,
 - Préserver la biodiversité présente sur nos sites.
- Une consommation d'énergie responsable qui contribue à la réduction d'émissions de CO2
 - Améliorer notre empreinte carbone : transformer nos process de fabrications pour baisser de 40% nos émissions de gaz à effet de serre en 2030
 - Maîtriser nos consommations énergétiques et améliorer notre efficacité énergétique de 5,2% en 2025
- Une utilisation efficace des ressources naturelles et un taux de recyclage élevé
 - Acheter des produits respectueux de l'environnement, de la santé et à basse consommation énergétique.

➤ Viser une satisfaction maximale de nos clients

- En minimisant les risques qualité, les risques liés à la sécurité alimentaire et au respect des délais,
- En améliorant la fiabilité de nos installations et en respectant les délais,
- En répondant à leurs exigences et à leurs besoins, notamment au travers du développement de nouveaux produits et du respect des délais

➤ Favoriser le développement et l'engagement de nos salariés

- Promouvoir nos 3 valeurs : Impact, Respect , Esprit d'équipe
- Développer les compétences des salariés, des opérateurs aux managers.
- Communiquer en transparence avec les salariés, les consulter et les faire participer aux différentes démarches engagées.

➤ Être une institution respectée sur le plan éthique et qui promeut l'intégrité dans toutes ces activités

➤ Le dialogue avec nos parties prenantes nous aide à construire un futur plus durable

« Nous sommes responsables de l'acier que nous produisons, mais aussi de la façon dont nous le produisons »

Matthieu Jehl, CEO ArcelorMittal France



Politique QSE* 2023

*Qualité, Santé, Sécurité, Environnement et Risques Industriels, Énergie, Responsabilité Sociale
ArcelorMittal Méditerranée

Nos engagements pour la protection de la Santé et la Sécurité des travailleurs, la maîtrise des Risques Industriels, la protection de l'Environnement et la Biodiversité, la maîtrise de l'Énergie et la Responsabilité Sociétale ainsi que la Qualité de nos produits et services sont des contributions concrètes à la devise de notre groupe « Des aciers meilleurs pour la planète et ses habitants » et à notre projet d'entreprise CAP25 « ArcelorMittal Méditerranée, deux usines sûres et durables qui font notre fierté ».

Nous croyons que toutes les non-conformités peuvent être évitées et doivent être éliminées.

Nous nous engageons

- à agir de façon déterminée pour atteindre le 0 accident corporel, 0 non-conformité environnementale, 0 non-conformité produits et services, 0 perte énergétique contrôlable, 0 non-respect de nos engagements ResponsabilitéSteel,
- à identifier, analyser et éliminer tous les risques associés,
- à être en conformité avec toutes les lois et réglementations qui nous concernent, voire à les dépasser.

Nous mettons en place des indicateurs de performance mesurables pour surveiller nos processus au moyen de revues et d'audits.

<p>Tous les accidents graves et maladies professionnelles peuvent être évités. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention des accidents du travail.</p>	<p>Tous les incidents environnementaux et atteintes à la biodiversité peuvent être évités.</p>
<p>Pour atteindre nos objectifs santé et sécurité nous nous engageons à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir immédiatement sur les incidents liés à des conditions de travail non sécurisées, en impliquant nos travailleurs - Mettre en place une organisation adaptée pour les contrôles et entretiens réguliers des machines et des installations - Elaborer et tenir à jour des procédures d'urgence interne, et externe, et les tester lors d'exercices réguliers 	<p>Pour atteindre notre objectif permanent « 100% conforme, 100% du temps » nous nous engageons à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir sur nos incidents industriels ayant des conséquences sur l'environnement - Développer, fabriquer et acheter des produits respectueux de l'environnement - Faire de nos usines des sites propres, proactifs dans l'économie circulaire en favorisant le recyclage et la réutilisation des déchets - Limiter tout type d'impact environnemental lié à l'exploitation de nos installations
<p>Le progrès continu est le principal outil de gestion de nos activités pour nous permettre d'améliorer nos résultats et notre performance qualité.</p>	<p>La formation et la sensibilisation de notre personnel et de nos cotraitants sont essentielles au maintien de nos performances sur tous nos axes de progrès.</p>
<p>Pour atteindre nos objectifs nous nous engageons à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir sur les incidents à l'origine d'une fabrication de produits ne correspondant pas aux exigences de nos clients, - Faire de la satisfaction de nos clients notre priorité de la conception à la réalisation et à la livraison de nos produits - Analyser les modes de défaillance à l'origine des défauts pour les éradiquer 	<p>Nous nous engageons à instaurer une culture positive exigeant un leadership exemplaire et ouvert ainsi qu'une organisation définissant clairement rôles et responsabilités de chacun.</p> <p>Nous nous engageons à communiquer et échanger avec toutes nos parties intéressées : nos clients, notre personnel, nos cotraitants, nos riverains, nos communautés locales... afin de satisfaire leurs besoins et attentes pertinents.</p> <p>Nous nous engageons à respecter les Droits de l'Homme, à œuvrer en faveur de la Qualité de Vie au Travail, dans un but de faire appliquer la Politique Anti-Corruption, le Code Éthique et le Code Approvisionnement Responsable du Groupe ArcelorMittal.</p>
<p>Pour atteindre notre objectif nous nous engageons à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir immédiatement sur les incidents impactant les moyens énergétiques efficaces - Développer, fabriquer et acheter selon des procédés économes en énergie - Surveiller en permanence nos usages énergétiques significatifs pour atteindre nos objectifs de réduction de consommation 	<p>Chacun a son rôle à jouer dans la gestion énergétique efficace de nos installations.</p>



La Hiérarchie est responsable du Système de Management QSE* et s'engage à s'impliquer activement dans l'atteinte de ses objectifs. Notre Politique est revue régulièrement, communiquée à l'ensemble du personnel et reste disponible pour le Public. Elle est en cohérence avec les Politiques du Groupe ArcelorMittal et celles d'ArcelorMittal Flat Europe. Son succès nécessite l'implication et l'engagement de toutes celles et ceux qui travaillent pour et avec nous.

Fos sur Mer, 20 février 2023
Bruno RIBO – CEO ArcelorMittal Méditerranée

AQ#21771

Santé et sécurité comme priorité n°1

Le présent rapport fait le lien entre la contribution des actions présentées et les objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies. Pour chaque chapitre, vous trouverez les icônes correspondantes aux ODD concernés.



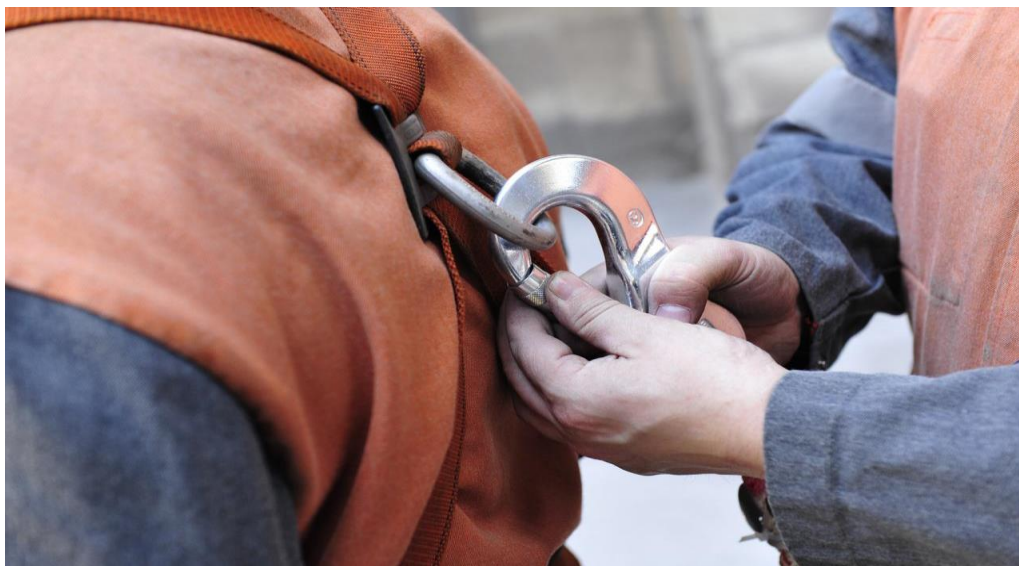
« Notre première priorité est de continuer à accroître la sécurité dans notre entreprise, notamment par une présence plus visible et effective du management sur le terrain. »

Matthieu Jehl , Chief Executive Officer
ArcelorMittal France



	2021	2022	2023
Taux de fréquence d'accidents de travail avec arrêt	2,29	2,05	2,27
Accidents mortels	1	0	0
Taux d'absentéisme (en %)	4,7	5,0	4,3

Chiffres entités ArcelorMittal en France



Sur nos sites, la santé et la sécurité de nos collaborateurs et nos partenaires sont une priorité absolue.

Sensibilisation et formation

L'activité industrielle d'ArcelorMittal met en œuvre des procédés complexes et des équipements lourds qui exigent un niveau de sécurité élevé ; celle-ci doit être également assurée dans tous les gestes quotidiens. C'est pourquoi nous déployons depuis bon nombre d'années une politique santé et sécurité pour protéger toutes les personnes intervenant sur nos sites.

Chez ArcelorMittal, la sensibilisation et la formation sont les piliers fondamentaux de la culture de la sécurité. Les collaborateurs sont formés aux procédures de sécurité spécifiques à leur poste, aux bonnes pratiques de travail et aux mesures d'urgence. Des séances de sensibilisation régulières sont organisées pour rappeler aux travailleurs l'importance de la sécurité.

Par exemple, chez ArcelorMittal Méditerranée, avec plus de 50 000 heures de formation par an, soit 20 heures en moyenne par salarié, près de 200 modules de formations, dont 20 formations en ligne pour plus de souplesse pour les collaborateurs, tout est mis en place pour œuvrer dans ce sens. Et 3 formations sur 4 sont consacrées à la santé et à la sécurité au travail,

Le groupe a mis en place le programme Take Care Training dans toutes les entités. Divisé en trois phases, ce programme de formation sécurité a été conçu pour l'ensemble du personnel opérationnel. Lancé fin 2015, il a pour but d'améliorer durablement et de viser le zéro accident mortel. Take Care Training agit sur notre culture sécurité et sur nos comportements vis-à-vis des risques. Son succès repose non seulement sur la formation mais aussi sur l'implication des managers avant, pendant et après chaque phase de formation.



Évaluation des risques

Avant de commencer une tâche, une évaluation complète doit être effectuée pour identifier les risques et mettre en place des mesures préventives appropriées. Cette évaluation prend en compte les aspects liés à la sécurité des machines, aux produits chimiques utilisés, aux conditions environnementales et aux interactions entre les travailleurs.

Focus sur le programme « Sentinelle » d'ArcelorMittal Méditerranée

« Sentinelle » est une démarche de vie pour comprendre et prévenir les risques d'accidents graves, voire mortels. Son objectif est de détecter les situations à risque et de les analyser. Comprendre pour changer de comportement, savoir respecter les règles et travailler en sécurité.



Communication et participation des collaborateurs

Les employés sont encouragés à signaler tout problème de sécurité ou toute situation dangereuse qu'ils pourraient potentiellement rencontrer au travers de l'approche vigilance partagée. Une culture de communication ouverte est encouragée, et les travailleurs sont incités à partager leurs préoccupations et leurs suggestions pour améliorer la sécurité. Des réunions sont organisées pour leur permettre de participer activement à l'identification des risques et à la formulation de recommandations pour les éviter.

Les 10 règles à respecter pour prévenir 100 % des risques d'accidents graves :

Les règles d'or qui sauvent la vie

Respectez-les pour rester en vie



1. Je travaille en bonne condition
2. J'utilise des moyens de prévention et de protection lorsqu'un risque de chute supérieur à 1,8 m existe
3. Je respecte les règles et procédures de consignation
4. Je respecte la procédure sur les espaces confinés
5. Je respecte toutes les règles concernant la manutention des charges et ne me tiens jamais sous une charge
6. Je respecte toutes les règles de circulation et de conduite
7. Je respecte la priorité au rail et je reste éloigné des zones d'écrasement potentiel
8. Je respecte les règles pour pénétrer et travailler dans une zone à risque gaz
9. Je ne désactive jamais les dispositifs de sécurité
10. Je respecte toutes les règles Santé & Sécurité, les standards, la signalétique et je porte les EPI adaptés



Attention accrue pour les risques psycho-sociaux (RPS)

En fonction des postes de travail, les collaborateurs d'ArcelorMittal en France peuvent régulièrement faire face à des risques pour leur santé : exposition au bruit, port de charges lourdes, utilisation de produits chimiques, rythmes de travail, risques psychosociaux... Les entités d'ArcelorMittal en France s'investissent quotidiennement pour réduire ces risques et fournir aux collaborateurs du matériel et des équipements de protection adéquats et des conditions adaptées à la santé de ses salariés.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan Santé spécifique à ArcelorMittal France et notamment du plan de prévention des risques psycho-sociaux, un service d'écoute et d'aide psychologique est accessible gratuitement par téléphone depuis un téléphone fixe ou mobile. Il assure une mise en relation directe 24h/24 et 7j/7 avec un(e) psychologue, en tout anonymat et en toute confidentialité pour un accompagnement personnalisé. Une campagne d'affichage et la distribution de livrets d'information à l'ensemble du personnel ont permis de sensibiliser l'ensemble des salariés à ce dispositif.

Nous protégeons la santé et le bien-être de notre main-d'œuvre et de nos communautés. Nous menons une série d'initiatives sur l'ensemble de nos sites pour minimiser l'exposition potentiellement dangereuse des travailleurs aux conditions thermiques et aux produits chimiques, et pour prévenir tous problèmes de santé. Nous cherchons également à améliorer la santé générale, physique et psychologique, de nos employés et à encourager des modes de vie sains, notamment via des campagnes d'information et de prévention sur le tabagisme (participation à l'initiative « Un mois sans tabac »), la

consommation d'alcool et de drogues.

Un plan santé 2021-2025 a été déployé au sein d'ArcelorMittal France avec 4 axes de travail.

1. Poursuivre la mise en place de la gouvernance Santé au Travail au sein de QS3E
2. Déployer les orientations Santé 2021-2025 (suite du Plan Santé 2016-2020)
 - Pérenniser les démarches déjà engagées comme la prévention des RPS et addictions, sommeil.
 - Mettre en place une démarche de prévention du stress post-traumatique
 - Améliorer nos outils de traçabilité des expositions
 - Mettre en œuvre la prévention du risque cardiovasculaire
 - Prévenir le risque de lombalgies sur nos sites
3. Développer la prise en compte de la Santé au travail dans les départements/sites
4. Digitaliser les Services Santé au Travail



Un environnement de qualité pour nos travailleurs



Principaux indicateurs en matière de répartition des effectifs d'ArcelorMittal en France

Radiographie du personnel	2021	2022	2023
Effectif Equivalent Temps Plein (ETP) moyen CDI	14689	15064	15334
Part de l'effectif en contrat à durée indéterminée (CDI) (en %)	96%	94,7%	99%
Nombre d'embauches			
CDI	674	1143	1116
CDD	501	638	116
Nombre de départs			
Dont CDI	1031	1031	974
Dont CDD	256	300	71
Dont démissions	248	289	327
Dont départ en retraite	479	438	419
Répartition des contrats à durée déterminée (CDD) (en %)			
CDD	18,2%	17,1%	14,5%
Contrat Pro	9,8%	11,9%	11,5%
Contrat d'apprentissage	68,2%	69,2%	72,3%
CIFRE	3,8%	1,9%	0,6%
Ancienneté moyenne par type de contrat en nombre d'années			
CDI	15,38	14,93	12,41
CDD	0,98	0,95	0,95
Effectif Temps partiel (en %)	91%	93%	89%
Masse salariale chargée (en million d'Euros)	1016	1070	1136

Un dialogue social

La politique contractuelle menée par les différentes entités d'ArcelorMittal en France avec ses partenaires sociaux revêt une grande importance. La prise en compte des objectifs du groupe ArcelorMittal pour assurer son développement et sa pérennité ainsi que la prise en charge des questions liées aux intérêts individuels et collectifs des salariés contribuent à une dynamique positive. Ainsi de nombreuses réunions avec les organisations syndicales ont lieu au niveau national : réunions de négociation, commissions de suivi des accords nationaux, réunions spécifiques avec les représentants syndicaux nationaux ou d'autres instances. Au niveau des sociétés et des sites, le dialogue est également étroit et extrêmement régulier, avec au total plusieurs centaines de réunions par an.

Diversité	2021	2022	2023
Nombre de réunions avec les organisations syndicales au niveau national	32	18	25

Au niveau d'ArcelorMittal France, un accord visant à améliorer les conditions de travail et de vie pour les salariés a notamment été signé le 15 janvier 2024 pour les 3 années à venir, dont les 8 axes sont :

1. L'articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle des salariés ;
2. Les mesures permettant de lutter contre toute forme de discrimination en matière de recrutement, d'emploi et d'accès à la formation ;
3. Les objectifs et mesures permettant d'atteindre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en visant à favoriser la mixité des métiers ;
4. Les mesures relatives à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés ;
5. La qualité des relations de travail et la prévention des risques psychosociaux ;
6. La prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels ;
7. La protection sociale complémentaire des salariés ;
8. Les mesures visant à améliorer la mobilité des salariés entre leur lieu de résidence habituelle et leur lieu de travail.

Formation

La formation continue est essentielle pour le développement, l'évolution des salariés et la performance du groupe. Elle est une priorité pour ArcelorMittal en France qui investit au-delà des minima légaux pour le maintien et le renouvellement des compétences de ses équipes.

L'ensemble des salariés français a également accès aux programmes de formation professionnelle dispensés sur le campus en ligne ArcelorMittal University.

Diversité

Pour ArcelorMittal en France, être une femme dans l'industrie sidérurgique ne constitue pas une exception. Qu'elles soient techniciennes de maintenance ou responsables qualité, chercheuses en R&D ou apprenties en production, les femmes occupent aujourd'hui tous les métiers et les femmes managers représentent 16 % des effectifs en France au 31 décembre 2023, certaines filiales étant bien au-delà. L'entreprise a pour objectif de soutenir l'égalité des chances et d'élargir son vivier de talents en recrutant et promouvant les femmes au sein de ses structures.

Diversité	2021	2022	2023
Répartition hommes/femmes	85/15	85/15	85/15
Femmes managers en %	13%	15%	16%
Index égalité homme femme	94	88	84

Cet index a été calculé pour 11 entités juridiques d'ArcelorMittal en France, représentant au total 93 % de l'effectif français.

« Changeons notre regard sur le handicap »

Sur le plan de l'intégration de la personne handicapée, Industeel Le Creusot a lancé une grande campagne de sensibilisation au handicap, pour d'une part changer notre regard sur le handicap et d'autre part, permettre aux personnes atteintes d'un handicap de ne pas avoir peur de le déclarer. Un handicap non connu peut mener à des situations difficiles dans le travail quotidien. Il est essentiel de démystifier le handicap pour favoriser le bien-être au travail de tous et construire un environnement adapté.



ArcelorMittal présente :

FORUM & JOB DATING ALTERNANCE



Viens
avec ton CV
et **décroche**
ton contrat !

+ DE 200 OFFRES
DE BAC À BAC +5
MAINTENANCE INDUSTRIELLE,
PRODUCTION ET SUPPORT



ArcelorMittal

Samedi
1^{er} avril
9h à 17h

Digital Lab
Dunkerque Centre

2506 route de l'Écluse Trystram
59140 Dunkerque



Steel Academy, une immersion dans le monde du travail, au cœur de nos sites industriels

Initiative portée par ArcelorMittal France, la Steel Academy, en partenariat avec l'AFPI Lorraine, forme en 1 an au CQPM Pilote de Systèmes de Production Automatisée et en 2 ans aux BTS Maintenance des Systèmes et BTS Electrotechnique.

En plus de leur cursus général, les étudiants en formation initiale ou continue bénéficient de programmes enrichis d'interventions de nos référents métiers et experts techniques sur le terrain.

A travers ces classes dédiées, l'objectif d'ArcelorMittal est de renforcer la cohérence entre l'enseignement en centre de formation et les besoins de l'entreprise.

« Nos métiers sont des métiers d'exigence et d'expertise, qui s'apprennent sur le terrain, et dans la durée. », explique Isabelle BOURGEOIS-POTEL, Head of Talent Acquisition, ArcelorMittal France.

Pour l'alternant en formation initiale ou en réorientation professionnelle, l'objectif est double : faciliter l'intégration au sein de son équipe d'affectation et développer un esprit d'équipe et d'entraide entre alternants.

18 personnes ont intégré la Steel Academy à Yutz en septembre 2023. Pour la prochaine promotion, ArcelorMittal France est à la recherche de 37 nouveaux talents en Lorraine.



La progression vers un acier décarboné



Notre objectif de réduction
d'intensité CO₂, en émissions
directes d'ici 2030

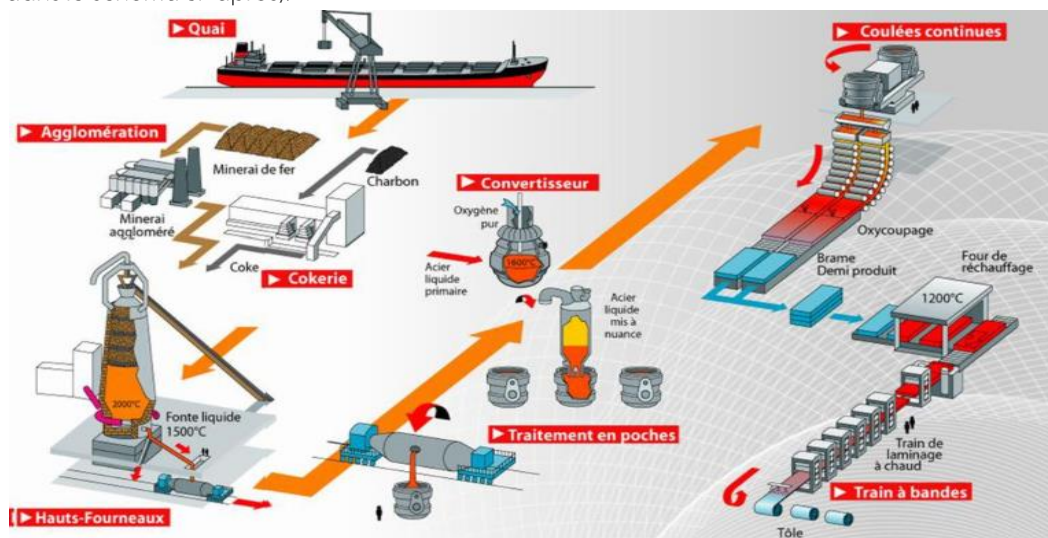
-35%

	2021	2022	2023
Production d'acier liquide (en million de tonnes)	9,4	8,3	6,5
Emissions de CO ₂ (en tonne équivalent CO ₂)	20 105	17 350	13 672
Intensité carbone (tonnes équivalent CO ₂ par tonne d'acier liquide)	2,13	2,09	2,1

Sites de Dunkerque et Fos-sur-mer

ArcelorMittal prévoit une réduction des émissions de CO₂ d'au moins 35% en France par rapport au niveau de 2018 (année de référence dont le volume de production est égal au volume cible de la première phase de décarbonation d'ArcelorMittal), soit environ 7,8 Mt de CO_{2eq} annuelles, pour les deux sites intégrés de Dunkerque et de Fos-sur-Mer d'ici 2030. Cette transformation représenterait une réduction de 10 % des émissions industrielles de gaz à effet de serre en France et **inscrirait ArcelorMittal dans la trajectoire de l'Accord de Paris**, visant un objectif de neutralité carbone à horizon 2050, en cohérence avec le Green Deal de l'Union européenne. La réalisation effective de ces projets nécessite d'assurer la rentabilité financière de ces investissements dans une concurrence mondiale exacerbée : les prérequis pour y parvenir sont notamment l'accès à une énergie décarbonée et compétitive sur le long terme, l'accès à des infrastructures énergétiques adaptées en temps utile, la mise en œuvre de conditions de concurrences internationales équitables, en particulier relatives au coût du carbone.

Outre l'utilisation de leviers historiques tels que l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations, **un programme de décarbonation d'envergure a déjà démarré afin de développer le recyclage et les technologies nécessaires à un futur à faibles émissions de gaz à effet de serre (« GES »)**. L'une des principales solutions recherchées, à long terme, est de recourir un agent réducteur alternatif à l'utilisation du carbone - sous forme de charbon actuellement - dans la fabrication de l'acier primaire (illustrée dans le schéma ci-après).



Pour atteindre ses objectifs, la feuille de route de décarbonation de la filière intégrée d'ArcelorMittal repose sur les leviers suivants, développés plus loin :

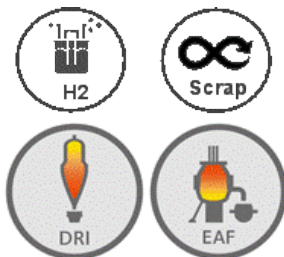
- L'amélioration de l'**efficacité énergétique**

Notre premier levier concerne l'optimisation de notre consommation directe d'électricité et de gaz. Nous visons la diminution de notre intensité énergétique, à savoir la quantité d'énergie consommée par tonne d'acier expédiée.

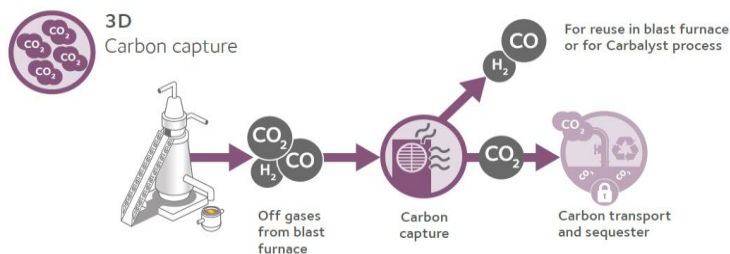
- La **circULARITÉ de l'acier**, en intégrant une part croissante d'acier usagé à sa production.



- « **Innovative DRI** » (Direct Reduced Iron) / Hydrogen » : abandonner le charbon pour réduire le minerai de fer.



- La voie « **Smart Carbon** », circularité du carbone : capter le CO₂ résiduel pour le transporter, et le réutiliser ou le stocker.



- Au-delà de 2030, le développement de la production d'acier par **réduction électrochimique**

Le projet Siderwin étudie la réduction du minerai de fer par électrolyse. Le carbone serait remplacé par l'électricité. Le haut fourneau serait quant à lui remplacé par une usine électrique avec pour seul dégagement de gaz, de l'oxygène. Le projet, au stade de pilote de laboratoire, cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 7 M€, est réalisé dans le centre R&D d'ArcelorMittal en Lorraine, et pourrait nécessiter, à terme, des quantités importantes d'électricité décarbonée. Un accord a été signé avec John Cockerill en Juin 2023 pour construire la première usine d'électrolyse du fer à basse température à l'échelle industrielle au monde. L'usine Volteron™ - dont localisation n'est pas encore décidée - qui dans une première phase produirait entre 40 000 et 80 000 tonnes par an, pourrait démarrer sa production en 2027.

Levier 0 : Efficacité énergétique

De par ses procédés, la sidérurgie est un très gros consommateur d'énergie. **L'efficacité énergétique fait partie d'une amélioration continue permanente au sein des sites ArcelorMittal.** Elle est historiquement le premier pilier d'amélioration de ses émissions de CO₂. Ainsi, de nombreuses actions sont mises en place et suivies régulièrement dans un plan dédié. Cependant, compte-tenu des progrès déjà réalisés dans ce domaine et les consommations d'énergie étant déjà bien optimisées sur les sites, ce levier est moindre par rapport à la réduction des émissions visée via les autres leviers de décarbonation.

A titre d'exemple, quelques actions majeures envisagées pour les prochaines années sur nos sites : l'optimisation de la production d'air comprimé, la chasse aux pertes de vapeur de cokerie, l'amélioration de la consommation thermique des batteries de cokerie, l'utilisation du gaz d'aciérie pour le réchauffage des brames en remplacement de gaz naturel, l'utilisation du gaz d'aciérie pour le réchauffage des brames en remplacement de gaz naturel ou l'optimisation de la consommation des gaz industriels.

Levier 1 : La circularité de l'acier

- **Augmentation du recyclage de l'acier.** Dans la filière actuelle, cela vise à la maximisation de l'enfournement d'acier usagé pour atteindre la limite technique de 22 à 25%, permettant de réduire la proportion de fonte au convertisseur avec les installations existantes. L'amélioration de la logistique d'approvisionnement de l'acier usagé sera également nécessaire ainsi que la mise en place d'un four poche de réchauffage de l'acier liquide pour le site de Fos-sur-Mer. Des projets ont déjà démarré respectivement sur les sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer en 2023.
- Projet de construction d'un EAF (four à arc électrique) sur le site de Fos-sur-Mer, d'une capacité de 2,5 Mt, produisant de l'acier en fondant différents matériaux (notamment du DRI - Minerai de fer pré-réduit - et de l'acier usagé). La mise en place d'un EAF entraînerait l'arrêt d'un haut-fourneau pour alimenter la chaîne de production.

Levier 2 : « Innovative DRI/DRP » couplé avec des fours électriques

Ce levier relatif à une nouvelle technologie est combiné à la circularité de l'acier (levier 1).

- Projet de mise en place d'une unité DRP (Direct Reduction Plant) de 2,5 Mt de capacité sur le site de Dunkerque d'ici 2030 couplée avec des fours électriques d'une capacité totale de 4 Mt, alimentés également par de l'acier usagé. Ceci entraînerait l'arrêt d'un haut-fourneau. Le DRP serait progressivement alimenté par de l'hydrogène, selon sa disponibilité et son prix, se substituant au gaz naturel, pour la réduction directe du minerai.
 - ✓ L'unité DRP serait capable de produire 2,5 Mt/an de DRI (Direct Reduced Iron) chaud à transporter vers une nouvelle unité de fours électriques.
 - ✓ Le « DRI chaud » serait envoyé directement du DRP aux fours électriques, en complément de l'acier usagé, pour produire de l'acier liquide.

Ce projet représenterait une innovation impliquant la combinaison à grande échelle, d'un DRP et de fours électriques (en remplacement de la voie alternative HF) ainsi que l'injection de volumes élevés d'hydrogène à terme dans le DRP qui viserait à réduire significativement l'utilisation du charbon fossile, entraînant une division par trois des GES par rapport au procédé actuel.

L'objectif final serait de consommer de l'hydrogène décarboné quand il serait disponible dans des volumes suffisants et un coût compétitif.

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'Etat, notamment de l'ADEME, dans le cadre du plan « France 2030 ».

Les gains d'émissions de CO₂ des leviers 1 et 2 atteindraient environ 7,8 Mt/an au total sur les sites de Dunkerque et Fos-sur-Mer à horizon 2030.

Levier 3 : « Smart Carbon », circularité du carbone

Capture et stockage (CCS) du CO₂ résiduel issu des procédés industriels.

○ Un des exemples de projets CCS est le projet 3D (DMX Demonstration Dunkirk) sur le site ArcelorMittal de Dunkerque, consistant à valider un procédé développé par l'IFPEN, de capture du CO₂ issu de gaz sidérurgiques, avec un démonstrateur, pour un investissement de 19,3 M€ sur quatre ans avec un soutien de 14,8 M€ de subventions de l'Union européenne. A terme, une première unité industrielle pourrait être opérationnelle sur le site de Dunkerque à partir de 2026, et pourrait capter de l'ordre de 1 Mt CO₂ /an. Ce projet est développé avec de nombreux partenaires de la recherche et de l'industrie de 6 pays européens. Le projet « 3D » a l'ambition de valider des solutions techniques répliquables et de permettre le déploiement industriel de la technologie du captage-stockage à travers le monde.

○ Autre exemple, sur le site de Fos-sur-Mer, le projet INJGAZ- HFX qui vise à remplacer une partie du charbon et du coke injectés aux hauts-fourneaux par du gaz naturel avec un impact positif sur les émissions de CO₂. L'installation est en cours de finalisation sur un des hauts-fourneaux du site.

Pour déployer les projets des deux premiers leviers, centraux dans la feuille de route de décarbonation d'ArcelorMittal en France, ce dernier devrait investir plus de 2 milliards d'euros pour cette première phase d'ici 2030 sur les sites d'ArcelorMittal à Dunkerque à Fos-sur-Mer.

Par ailleurs, s'assurer de la rentabilité financière de ces investissements au travers d'un prix compétitif d'une énergie décarbonée, des infrastructures idoines dans un planning adapté, ainsi que l'instauration de mécanismes répondant à une concurrence internationale équitable, liée particulièrement au coût du carbone, sont des conditions de la réalisation de cette première étape.

A plus long terme, au-delà de 2030 :

Les choix technologiques des phases suivantes seront à définir ultérieurement en fonction des résultats des étapes de cette première phase de décarbonation, des capacités de financement conjointes, de l'évolution en cours de la réglementation européenne, de l'efficacité des solutions de mise en œuvre disponibles et des infrastructures qui vont conditionner les choix d'ArcelorMittal, ainsi que de la possibilité de mettre en œuvre des collaborations avec d'autres industriels sur les bassins de Dunkerque et de Fos – Marseille, telles que la mise en commun d'infrastructures (H₂, CO₂, énergie) sur les zones industrielles et portuaires des littoraux concernés. Des études ont déjà commencé avec des partenaires régionaux dans le cadre de l'appel à projet de l'ADEME, Zibac.

Au regard des projets mentionnés, notons la place importante de l'hydrogène dans la stratégie de décarbonation d'ArcelorMittal, notamment pour le projet de production de DRI à Dunkerque. Toutefois, à ce jour, toutes les études technico-économiques menées, ainsi que les études prospectives sur l'évolution des coûts de l'hydrogène ne montrent pas une rentabilité économique de cette solution à l'horizon 2030 hors soutien public, par rapport aux anticipations sur le cadre économique.

De même, les besoins en électricité vont devenir extrêmement importants. Sa disponibilité, les infrastructures et les raccordements nécessaires et un prix compétitif – au regard notamment d'autres régions du monde (ex. IRA aux Etats Unis) – seront des éléments déterminants en matière d'investissements pour déployer la feuille de route d'ArcelorMittal en France.

Les sites ArcelorMittal de Dunkerque et de Fos-sur-Mer ont publié leurs plans de transition fin décembre 2023 dans le cadre des obligations légales de publication du bilan GES. Ces Plans de transition sont accessibles sur le site de l'ADEME.

Exemple : le Four poche de Fos-sur-Mer

Première pierre de la transformation du site vers sa décarbonation, le four poche de Fos-sur-Mer s'apprête à voir le jour en 2024.

Un dispositif colossal et innovant

À l'ouest de l'aciérie, il y a du nouveau. Le chantier du four poche, débuté en 2022, est entré depuis début 2024 dans l'ultime phase de sa construction et a été inauguré en septembre 2024. Son ramp-up (montée en puissance) est cours sur le dernier trimestre 2024.

Et, défi supplémentaire pour les équipes : l'intégration est réalisée en parallèle de la poursuite des activités du site. En termes de mise en place interne et de coordination, c'est un challenge considérable pour les équipes.



Four poche ArcelorMittal Fos-sur-Mer.

Une installation vertueuse

Le four poche permet de réchauffer l'acier à la bonne température, en compensant le refroidissement généré par l'ajout d'acier recyclé en plus grande quantité (et donc moins de fonte liquide dans le convertisseur).

Cette étape de l'économie circulaire de l'acier, levier primordial de la décarbonation du site, permettra de contribuer pour une bonne part à la réduction de l'empreinte carbone du site, une des premières pierres à l'objectif de -35% d'ici 2030.

Un investissement sans précédent

Pour construire et faire fonctionner cet impressionnant dispositif, des investissements massifs ont été engagés. En effet, ce sont pas moins de 76 millions d'euros qui ont été injectés dans ce projet, dont un soutien de 15 millions d'euros de l'Etat dans le cadre de France Relance, désormais intégré à France 2030, et opéré par l'ADEME. Des investissements qui permettront de transformer de manière significative la production d'acier en France et inscrivent l'industrie française de l'acier dans la trajectoire de l'Accord de Paris.

Toujours plus loin dans le recyclage et la gestion responsable des déchets

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



1,39 millions de tonnes d'acier usagé consommé en 2023

L'acier, un matériau facilement recyclable

La disponibilité des produits acier en fin de vie est bien inférieure à la demande et, bien que leur grande majorité soit utilisée, ils ne suffisent qu'à environ un tiers des besoins mondiaux en acier.

L'acier fabriqué à partir de minerai de fer (acier primaire) doit être produit pour répondre à la demande d'aujourd'hui, mais chaque nouvelle tonne d'acier nouveau doit également être considérée comme un investissement dans les stocks d'acier usagé de demain. L'empreinte carbone d'une tonne d'acier doit donc être évaluée sur le cycle de vie complet du produit, qu'il soit issu du procédé primaire (fonte) ou du procédé secondaire (acier usagé). En effet, on ne peut pas avoir d'acier recyclé sans acier primaire. Le recyclage de l'acier est peut-être l'exemple le plus établi de l'économie circulaire. Aujourd'hui, dans le monde, 85 % des produits sidérurgiques en fin de vie sont recyclés pour produire de nouveaux aciers. Les spécificités de l'acier facilitent sa séparation des autres matériaux, entre autres par le tri magnétique, et lui permettent de conserver ses propriétés d'origine.

La disponibilité d'acier usagé sur le marché dépend du contexte économique et de la durée de vie des produits en acier. L'acier usagé devient un élément de plus en plus incontournable et un matériau stratégique dans la fabrication de l'acier et il est nécessaire de renforcer la définition précise de ses caractéristiques, et plus précisément de sa teneur en fer.

L'utilisation d'acier usagé dans le procédé sidérurgique réduit les émissions de CO₂, mais compte tenu des limites de disponibilité, le défi d'aujourd'hui est d'utiliser toutes les

formes d'acier usagé de la manière la plus efficace. Par exemple, utiliser l'acier usagé localement pour éviter les émissions issues du transport, et réduire parallèlement les exportations à destination de pays moins vertueux sur le plan environnemental.

La majeure partie de la production d'acier d'ArcelorMittal en France se fait par la filière fonte, issue de hauts-fourneaux, présente à Dunkerque et à Fos-sur-Mer. Cette filière consomme du minerai de fer et du charbon ainsi qu'une fraction d'acier usagé, à hauteur de 1,39 millions de tonnes d'acier usagé pour une production d'acier liquide de 6,5 millions de tonnes en 2023. **Dans le cadre de la feuille de route de décarbonation d'ArcelorMittal en France, les projets de recyclabilité de l'acier sur les sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer tendent à augmenter largement la part d'acier usagé.**

La seconde filière sidérurgique, la filière électrique, utilise principalement de l'acier usagé pour une production d'acier de 117 025 tonnes en 2023. Les aciéries électriques françaises du groupe se situent au Creusot en Saône-et-Loire et à Châteauneuf dans la Loire (Industeel).

La torche des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a été fabriquée par ArcelorMittal, en France, avec 100% d'acier recyclé. L'acier a été fondu dans des fours électriques à partir de déchets de ferraille, de vieilles machines à laver ou de tôles automobiles recyclées.

De même, les anneaux olympiques et les agitos, symboles des Jeux Paralympiques, ont également été fabriqués par ArcelorMittal en acier 100 % recyclé, faisant écho à la volonté de limiter l'empreinte carbone des Jeux 2024.



	2021	2022	2023
Consommation d'acier usagé (en millier de tonnes)	1730	1286	1394
% d'acier usagé utilisé par tonne d'acier dans la filière fonte	14,3%	15,5%	21,5%
Tonnes de CO ₂ évitées par le recyclage de l'acier	1748	1240	1812
Résidus de production et co-produits totaux (en millier de tonnes)	4577	4215	3136

Sites de Dunkerque et Fos-sur-mer

En France, ArcelorMittal produit essentiellement des aciers plats dont la teneur en métaux résiduels doit être très basse. Une amélioration du tri doit permettre une augmentation du taux d'aciers usagés dans ce processus. Pour favoriser ces progrès de recyclage de l'acier, ArcelorMittal mène des actions de long terme sur l'analyse du cycle de vie des produits acier et leur préparation au recyclage. Ainsi, en tant qu'acteur de la valorisation des emballages ménagers, ArcelorMittal a publié un guide de recommandations pour l'amélioration du tri des emballages en acier dans le cadre de la modernisation des centres de tri, cofinancé par l'ADEME et CITEO (éco-organisme spécialisé dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques).

La collecte des déchets ménagers est réglementée en France par filière et ArcelorMittal représente un des acteurs majeurs du recyclage, avec un engagement de reprise totale des matières triées, ce qui lui permet de se positionner comme premier repreneur dans la collecte sélective et comme premier recycleur. L'augmentation du taux de recyclage de l'acier post-consommation est un des leviers de la feuille de route de décarbonation des sites en France.

En améliorant l'utilisation de l'acier usagé de cette façon, nous ouvrons la voie à une économie circulaire plus efficace, dans laquelle toutes les qualités d'acier usagé sont utilisées de façon efficiente



Agir pour une meilleure gestion et valorisation des déchets et résidus

La fabrication d'acier, comme toute activité industrielle, génère des résidus de production de natures diverses. Nous œuvrons à transformer toutes les substances produites et utilisées lors de la production d'acier en produits qui peuvent également servir comme matière première – co-produits – dans d'autres industries ou être utilisés de façon judicieuse.

Laitiers sidérurgiques

Les laitiers et scories liquides, qui se forment à haute température lors du processus de production, constituent une source importante de sous-produits. A proximité des hauts-fourneaux de Dunkerque et de Fos-sur-Mer, Ecocem France, détenue à 49 % par ArcelorMittal France, exploite deux unités de granulation des laitiers de haut-fourneau : le laitier moulu qui en résulte est utilisé comme matériau de construction. Ce procédé permet de diminuer significativement le prélèvement de ressources naturelles par rapport à l'utilisation de ciment classique et a une empreinte carbone beaucoup plus faible que celle des cimenteries traditionnelles.

Des laitiers se forment également dans l'aciérie, appelés laitiers de convertisseur. Une fois débarrassés des résidus d'acier, ils sont criblés en granulats de différentes tailles afin de les transformer en produits finis commercialisables. Les laitiers d'aciérie peuvent être utilisés pour le renforcement durable de parkings, de routes, chemins et allées par exemple. Les plus grosses fractions (40 mm et plus) constituent une alternative à part entière au gravier concassé. Ainsi à Dunkerque, depuis 2019, ce laitier a été utilisé pour la construction de buttes paysagères destinées à protéger les riverains des retombées de poussières émanant des activités portuaires. Une partie de la fraction plus fine (inférieure à 10 mm) est recyclée dans le haut-fourneau.



Les gaz

Le gaz de cokerie, le gaz de haut-fourneau et le gaz de convertisseur ont des propriétés énergétiques qui nous permettent de les utiliser comme combustibles dans nos propres procédés de production en remplacement du gaz naturel. La partie que nous ne pouvons pas utiliser est convertie en électricité. Ainsi, sur le site de Dunkerque, les gaz sidérurgiques sont envoyés vers la centrale énergétique d'un opérateur externe, où ils génèrent de l'électricité, dont le volume de production permet de couvrir les besoins du site.

Agir pour réduire le prélèvement des sols

La croissance démographique mondiale exerce une forte pression sur les ressources naturelles de la planète qui sont essentielles pour notre entreprise. À très long terme, la demande mondiale d'acier va probablement se stabiliser, et il sera sans doute possible de fabriquer presque tous les produits d'acier dont nous avons besoin de façon entièrement circulaire en utilisant de l'électricité propre et en tirant parti de la recyclabilité inégalée de l'acier. Toutefois, étant donné qu'une bonne partie de l'infrastructure future dont nous avons besoin reste à construire et que de grandes régions du monde en développement continuent de connaître une croissance économique rapide, la demande d'acier neuf augmentera encore pendant de nombreuses années, les besoins en acier primaire étant estimés à plus de 50% de la consommation totale d'acier à l'horizon 2050. Pour le seul continent européen, la disponibilité d'acier usagé ne permet pas, à ce jour, de couvrir les besoins en acier, mais les nouvelles technologies déjà mises en oeuvre permettent de réduire le recours aux ressources primaires.



Préserver la qualité de l'eau, de l'air et la biodiversité



4,2 ha

La superficie en hectares du parc à ferrailles d'Industeel Loire, qui a été étanchéifié.

	2021	2022	2023
Prélèvements d'eau (en m ³ par an par tonne d'acier liquide produite)	4,7	5,3	4,8
Consommation nette en eau par tonne d'acier liquide produite (en m ³)	1,86	1,95	1,8
SOx - Emissions de dioxydes de soufre (en kilo par tonne d'acier produite)	1	1,15	1,26
NOx - Emissions d'oxydes d'azote (en kilo par tonne d'acier produite)	1,09	1,1	1,04
Emissions de poussières (en kilo par tonne d'acier produite)	0,25	0,22	0,15

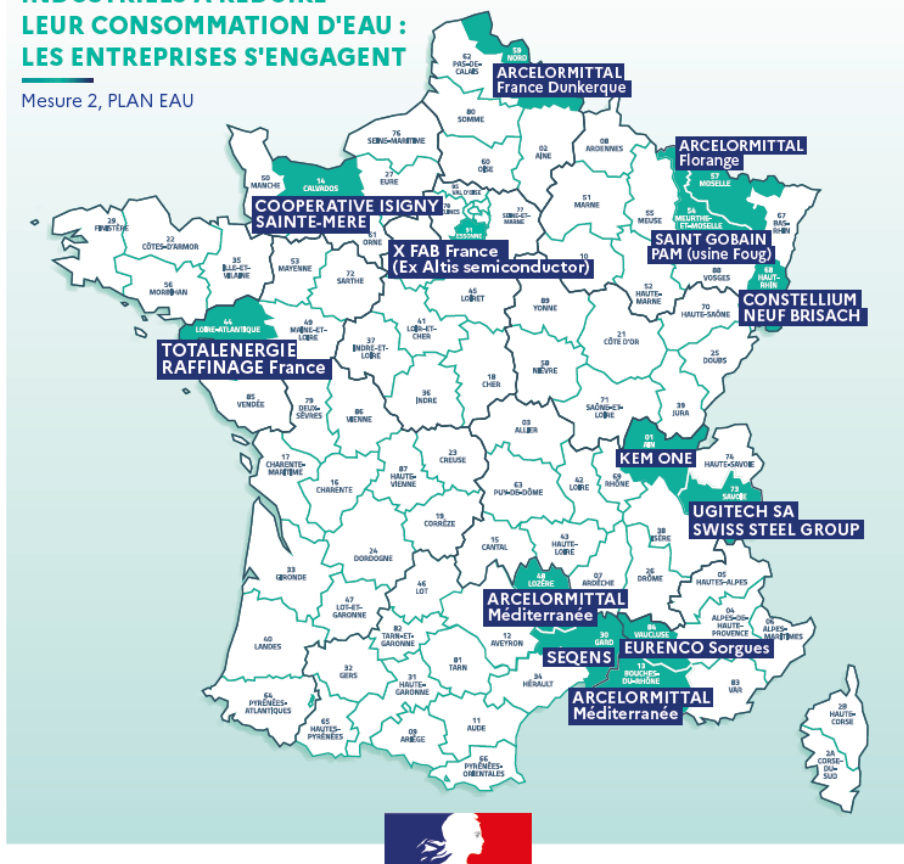
Site d'ArcelorMittal France, ArcelorMittal Méditerranée et d'Industeel

La fabrication de l'acier peut générer notamment des poussières, du dioxyde de soufre (SO₂), des oxydes d'azote (NOx) et des composés organiques volatils (COV). Depuis 2015, les sites d'ArcelorMittal en France ont mis en place de nombreuses initiatives sur les sites afin d'améliorer en continu les performances environnementales.

En 2020, le site de Fos-sur-Mer a annoncé un nouvel investissement de 20 millions d'euros dans un système de filtration innovant permettant de réduire de 40 % les émissions de poussières de la chaîne d'agglomération et d'anticiper les futures normes environnementales. Le nouveau filtre a été mis en service fin 2022.

ACCOMPAGNER LES SITES INDUSTRIELS À RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION D'EAU : LES ENTREPRISES S'ENGAGENT

Mesure 2, PLAN EAU



Le 21 août 2023, les ministères de la Transition énergétique et de l'Industrie ont dévoilé la liste des douze premières industries sélectionnées pour un accompagnement dans la gestion de l'eau. Plusieurs sites d'ArcelorMittal sont concernés : Fos-sur-Mer, Saint-Chély-d'Apcher, Florange et Dunkerque.

La production d'acier nécessite une grande quantité d'eau. En effet, celle-ci est utilisée comme système de refroidissement pour les processus industriels.

Plusieurs actions ont déjà été mises en place par le géant de l'acier. Le site de Florange, par exemple, réutilise déjà un tiers de sa consommation en eau grâce à l'implémentation de systèmes de récupération des eaux de pluie et l'utilisation d'une station d'épuration, ce qui permettrait de réduire de 20 % sa consommation globale depuis 2018.

Pour mener à bien ce projet de réduction, les sites d'ArcelorMittal en France ambitionnent de prendre des mesures autour de l'optimisation des cycles de lavage des équipements, renforcer l'usage des eaux recyclées dans leurs usines.

Qualité de l'eau

Objectif d'ArcelorMittal France : réduire de 20% le prélèvement d'eau en 2025 par rapport à 2019

Biodiversité

Les entreprises ont un rôle majeur à jouer en réduisant voire en évitant leurs impacts sur la biodiversité et, au-delà, en contribuant activement à la protection et à la restauration des écosystèmes. Le groupe ArcelorMittal a lancé depuis plusieurs années de nombreuses initiatives dans le monde, comme le Biodiversity Conservation Program lancé au Liberia en 2011. Les cibles définies dans le cadre de l'accord mondial de Kunming-Montréal de décembre 2022 vont être progressivement déclinées dans le rapport annuel du groupe ArcelorMittal.

En France, ArcelorMittal France décline chaque année une politique biodiversité qui s'articule autour de 4 axes :

1. L'analyse de notre patrimoine naturel.
2. La réalisation d'actions et d'aménagements favorisant la biodiversité.
3. Les réseaux d'échanges entre experts – collectivités, associations, industriels.
4. La communication et la sensibilisation auprès du plus grand nombre et en particulier auprès des salariés.

Des flashs réguliers sont publiés par la communication ArcelorMittal France sur les actions des sites.

Le site de Fos-sur-Mer abrite en son sein près de 450 hectares d'espaces naturels. Depuis 1996, en partenariat avec différents acteurs (scientifiques, chercheurs, éleveurs, personnes en réinsertion professionnelle), des plans de gestion de la biodiversité ont été établis avec l'objectif de fixer les grandes lignes d'orientation pour la préservation et la mise en valeur de ces espaces remarquables, au sein desquels on retrouve environ un tiers de la faune et de la flore présentes sur l'ensemble du territoire national, représentant 38 espèces de végétaux et une dizaine d'espèces d'animaux protégés.

Politique Biodiversité



ArcelorMittal France a la volonté de minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement, de maîtriser son efficacité énergétique et de préserver la biodiversité sur le patrimoine naturel situé sur ses sites.

Dans ce cadre et en accord avec les politiques QSE et eau, ArcelorMittal France développe 4 axes :

1. L'analyse de notre patrimoine naturel :
 - Connaître, suivre et développer le patrimoine naturel présent sur ses sites
 - Respecter, conserver la biodiversité afin de ne pas dégrader les habitats naturels
 - Identifier et évaluer les risques et les impacts négatifs sur la biodiversité
2. La réalisation d'actions et d'aménagements favorisant la biodiversité :
 - Déploiement de plans de gestion avec végétalisation des sites pour favoriser le développement et l'implantation de nouvelles espèces
 - Pratique de la gestion différenciée, limitation des produits phytosanitaires, respect des espèces locales...
 - Amélioration du cadre de vie pour les personnes travaillant sur ses sites ainsi que pour les riverains des sites : maintien de la surface d'espaces verts, intégration paysagère
 - Eradiquer les espèces exotiques envahissantes sur ses sites
3. Les réseaux d'échanges entre experts – collectivités, associations, industriels :
 - Travailler avec des experts et des partenaires locaux pour développer les plans de gestion et créer une cohérence avec les espaces naturels locaux
 - Favoriser le partenariat avec les parties prenantes
4. La communication et la sensibilisation auprès du plus grand nombre et en particulier auprès des salariés :
 - Sensibiliser et encourager les personnes travaillant sur ses sites pour qu'ils soient ambassadeurs, acteurs de cette démarche au travers d'activités et force de proposition en matière de biodiversité.
 - Communiquer avec les acteurs locaux, les riverains et les jeunes pour faire connaître notre démarche de préservation et de développement de la biodiversité.

L'application de ces principes doit nous permettre de concilier notre activité industrielle et la protection/le développement de la faune et la flore de nos sites en cohérence avec les orientations de l'Etat et des instances régionales visant à créer une trame verte et bleue ou « corridor écologique ».

Nous nous engageons pour le respect de cette politique sur l'ensemble de nos sites ArcelorMittal France. Nous demandons aux dirigeants des entreprises intervenantes et à leurs collaborateurs d'être également des acteurs de la mise en œuvre de cette politique.

Matthieu Jehl, CEO d'ArcelorMittal France



L'innovation au cœur des priorités d'ArcelorMittal au travers de la recherche et développement



Le groupe ArcelorMittal a investi 299 millions de dollars en 2023 dans la recherche et le développement avec une équipe de 1700 experts travaillant dans 14 centres différents à travers le monde dont 3 centres en France : Maizières les Metz, Montataire, Le Creusot,

«L'innovation et la propriété intellectuelle sont essentielles à notre avenir et à notre réussite. Nos développements produits et process s'inscrivent massivement dans les transitions environnementale, énergétique et digitale que vit l'industrie d'aujourd'hui. Plus que jamais, dans ce cadre, nous renforçons constamment notre très solide portefeuille de brevets pour sécuriser nos plans stratégiques».

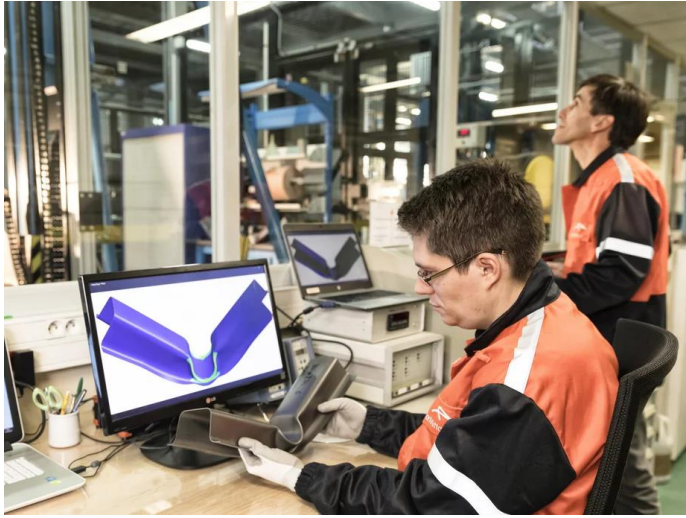
Jean-Luc Thirion , Directeur du Centre R&D de Maizières-lès-Metz

	2021	2022	2023
Nombre de collaborateurs dédiés à la R&D	814	842	890
Nombre de chercheurs	771	790	850

Le groupe ArcelorMittal a investi 299 millions de dollars en 2023 dans la recherche et le développement avec une équipe de 1700 experts travaille dans 14 centres différents à travers le monde dont 3 centres en France : Maizières les Metz ; Montataire et Le Creusot.

Les équipes R&D se concentrent sur les domaines suivants :

- Technologies « breakthrough » de fabrication d'acier à faibles émissions pour lutter contre le changement climatique.
- La numérisation, en utilisant le big data, l'analyse et la robotique pour améliorer l'efficacité dans tous les aspects de l'entreprise, de la maintenance à la sécurité, de la reconnaissance des défauts et de l'assurance qualité à l'impression 3D.
- Innovation automobile, avec un accent sur la conception de solutions de véhicules électriques et la présentation de solutions allégeant le poids des véhicules au travers des programmes S-in Motion®.
- Des solutions de construction de rupture, développées dans le cadre de Steligence®.
- Les données sur la durabilité des produits qui sous-tendent notre programme mondial de R&D, grâce à l'utilisation de notre outil d'innovation en matière de durabilité, des évaluations du cycle de vie et des déclarations environnementales des produits,



Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour répondre aux besoins de demain.

La société de demain sera fondée sur la science, la technologie et l'ingénierie, mais à mesure que les entreprises demanderont de plus en plus de profils professionnels axés sur ces savoirs, il sera plus difficile d'attirer et de retenir les meilleurs salariés. Plus de la moitié des ingénieurs et techniciens de recherche que compte le groupe dans le monde sont basés en France. Plus de la moitié des activités R&D pour le secteur automobile et celui des procédés sidérurgiques, ainsi que l'intégralité de la recherche pour le secteur de l'emballage sont menées en France. Le plus grand campus mondial du groupe est basé à Maizières-lès-Metz, en Moselle. D'autres centres sont localisés au Creusot et à Montataire.



Proposer des solutions plus durables

Développer nos capacités en matière d'évaluation du cycle de vie (ACV) et de Déclaration environnementale du produit (EPD) Les ACV sont une exigence pour les EPD pour les produits de construction et nos capacités à cet égard contribuent à notre compétitivité dans le secteur. De même, dans l'automobile, les clients scrutent de plus en plus leur chaîne d'approvisionnement et le rôle que l'acier peut jouer dans leurs performances en ACV. En 2023 les équipes R&D ont réalisé 63 analyses de cycle de vie et publié 24 EPD (Environmental Product Declaration).



Les membres du comité technique en réunion à Maizières les 24 et 25 octobre 2023

Les équipes Global R&D ont accueilli sur le campus de Maizières-lès-Metz une trentaine de membres du comité technique du CIRAIG. Les deux thèmes principaux choisis en 2023 concernaient la biodiversité dans l'analyse du cycle de vie et l'empreinte environnementale des produits (Product Environmental Footprint) dans l'industrie.

Le CIRAIG est un centre d'expertise constitué en réseau de recherche comprenant des partenaires industriels tels que ArcelorMittal, TotalEnergies, Michelin, Solvay, LVMH, L'Oréal, etc. et des universités telles que Polytechnique Montréal et l'École des Sciences de Gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

ArcelorMittal est partenaire du Consortium international de recherche sur l'analyse du cycle de vie et la transition durable.

Décarboner nos processus de production

Enfin, les équipes R&D participent activement à l'optimisation des processus de production pour réduire l'empreinte carbone de nos produits.

XCarb™ au cœur de la stratégie d'innovation d'ArcelorMittal

XCarb™ est la marque déposée d'ArcelorMittal pour qualifier tous ses produits et initiatives qui visent à réduire l'empreinte carbone de l'entreprise et ses clients.



ArcelorMittal, et Schneider Electric, leader de la transformation numérique de la gestion de l'énergie et de l'automatisation, ont annoncé en novembre 2023 un partenariat dans le cadre duquel ArcelorMittal fournira à Schneider de l'acier XCarb®, recyclé et produit de manière renouvelable, pour ses armoires et coffrets électriques.

XCarb™
Recycled and renewably
produced



Des centres R&D intégrés au réseau mondial d'ArcelorMittal

Recherche et développement ArcelorMittal au niveau mondial

Présence dans 9 pays,
14 sites géographiques, dont :

- Centres de recherches
- Unités R&D
- Centres de déploiement de produits et processus



Un soutien diversifié à nos communautés locales



Un rôle actif auprès de nos communautés de vie

La présence d'ArcelorMittal dans les communautés avec lesquelles il interagit est renforcée par une relation basée sur le dialogue continu avec les partenaires et le soutien aux initiatives sociales. Pour les acteurs de la société civile, ce partenariat représente une réelle opportunité d'échange avec ArcelorMittal. Notre acceptabilité dépend en effet de la perception que nos partenaires ont de notre apport de valeur (économique, social et environnemental) à l'ensemble de la société. En France, ArcelorMittal, à travers ses filiales, s'engage activement auprès des communautés locales dans le cadre d'un dialogue régulier avec les populations, les associations et les instances présentes sur le territoire. En fonction des besoins des collectivités et des entreprises implantées localement, le groupe peut être amené à collaborer pleinement aux différentes initiatives économiques et industrielles dans lesquelles son apport apparaît profitable à l'ensemble des acteurs.



En effet, ArcelorMittal a pour objectif de démontrer la valeur que le groupe apporte à la société et de permettre à ses parties prenantes de comprendre cette contribution, qui va au-delà de ses résultats financiers.

Il mesure sa contribution à la société par différentes formes de valeur : la contribution économique apportée à ses parties prenantes ; la contribution au capital naturel, notamment la réduction de ses émissions de CO₂ et autres substances dans l'air ; la valeur de ses équipes... soit les bénéfices engendrés par les emplois que l'entreprise propose et par l'innovation des produits qu'elle fabrique. Ces formes de valeur sont bien entendu étroitement liées entre elles, ce qu'ArcelorMittal s'emploie à démontrer. La démarche de création de valeur, qui va au-delà de l'aspect purement économique, est essentielle pour un groupe comme ArcelorMittal, qui a décidé d'en faire un pilier à part entière de sa stratégie de responsabilité. À travers l'ensemble de ses contributions – les rémunérations versées à ses salariés, les investissements dans ses activités, les achats auprès de ses fournisseurs et sous-traitants en France, la création de valeur pour ses clients ou la conception de produits à forte valeur ajoutée, ArcelorMittal participe à la viabilité et à la pérennité de l'économie française.

C'est pourquoi, l'ensemble des sites français est fortement engagé auprès des communautés.

Par exemple, ArcelorMittal Méditerranée publie un magazine de huit pages, intitulé « L'Acier & Vous », adressé à la population et à l'ensemble des acteurs locaux plusieurs fois par an, afin d'informer les habitants des différentes actions menées au sein de l'usine de Fos-sur-Mer dans les domaines de l'innovation, de l'environnement ou du social

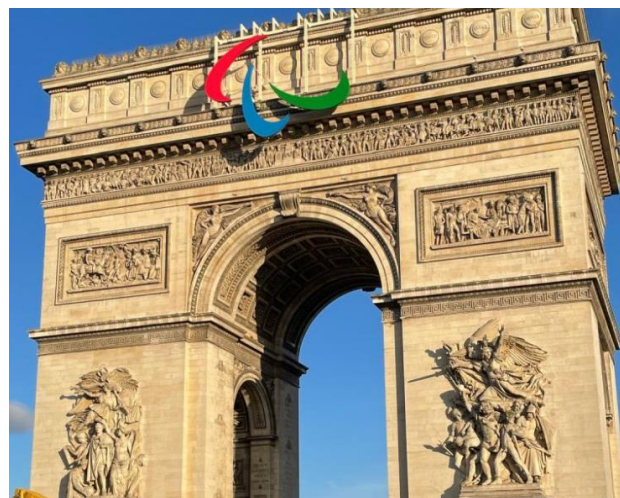
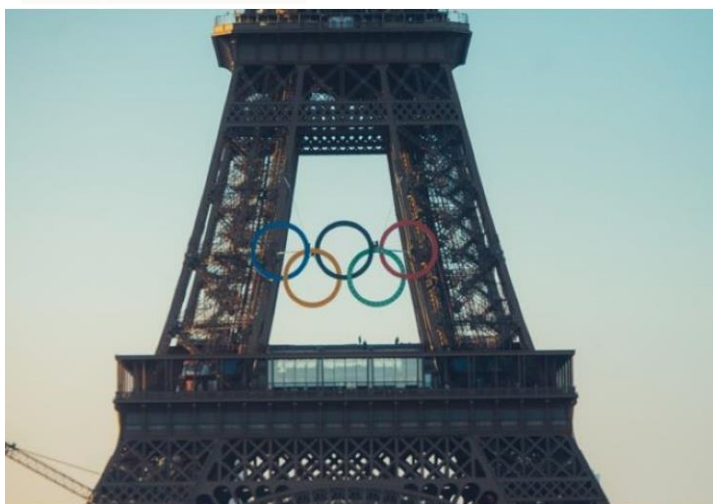
Le bénévolat des employés fait également partie de la stratégie d'investissement communautaire qui stimule la motivation des salariés en établissant des liens avec les collectivités locales et en soutenant des projets locaux : on peut citer à titre d'exemples les journées de don du sang, le Téléthon, mais aussi les subventions « Coup de pouce » allouées à des associations d'aide à la personne dans lesquelles leurs salariés sont engagés.

Un rôle actif auprès de nos communautés de vie



En Mars 2023, ArcelorMittal a annoncé qu'il devenait partenaire officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Au cours de 2023, ArcelorMittal a fabriqué les torches olympiques en acier à faible empreinte Carbone et produites en France qui ont porté le feu sacré d'Olympie jusqu'à Paris en traversant le territoire pendant plus de deux mois, et les torches paralympiques utilisées lors du relais entre la ville de Stoke Mandeville et Paris. ArcelorMittal a confectionné également les mini-chaudrons olympiques et paralympiques, allumées lors des cérémonies d'ouverture et qui ont brillé pendant toute la période des Jeux de Paris 2024. Enfin, ArcelorMittal a également produit les grands anneaux olympiques et agitos installés respectivement sur la Tour Eiffel et l'Arc de Triomphe à Paris.

De plus, de nombreux volontaires d'ArcelorMittal se sont engagés dans le programme de bénévolat pour la préparation des jeux Olympiques et Paralympiques



Des initiatives locales réussies

Des collégiennes d'Istres, de Châteauneuf-les-Martigues, des lycéennes de Martigues et d'Avignon, et des étudiantes de l'IUT d'Aix ont participé à une journée riche en échanges sur le site de Fos-sur-Mer, au terme de laquelle toutes sont reparties en ayant constaté d'elles-mêmes que oui, les femmes ont toute leur place dans l'industrie.



Participation
ArcelorMittal lors de
la course de la
diversité à Miramas

Iduoday sur plusieurs sites en France. Industeel Châteauneuf a ouvert ses portes à plusieurs personnes porteuses de handicap, offrant ainsi une opportunité unique d'explorer le monde industriel.



Gouvernance

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



La transparence dans la gouvernance des organisations est devenue autant une exigence sociale d'une garantie éthique dans le processus de prise de décision qu'un moyen de préserver les intérêts des différentes parties impliquées dans l'activité économique. De fait, la gouvernance d'entreprise est aujourd'hui aussi importante que la performance financière. Dans ce processus, il est essentiel de maintenir une relation intègre avec les parties prenantes, en répondant à leurs préoccupations de manière transparente. L'objectif est d'intégrer les principes de responsabilité d'entreprise dans la gestion de nos activités quotidiennes.

Conformément aux directives du groupe, un vaste programme de politiques de conformité a été mis en place pour montrer la voie à suivre dans des domaines sensibles touchant à l'éthique des affaires et à la gouvernance d'entreprise. ArcelorMittal a adopté un mode de gouvernance d'entreprise axé sur une culture d'intégrité afin d'assurer la conformité et une gestion raisonnée des risques opérationnels. Faire preuve de responsabilité et de respect à l'égard de ses salariés et de l'ensemble des parties prenantes, écouter activement leurs préoccupations et y répondre forment une composante essentielle de l'entreprise.

1- Ethique des affaires

ArcelorMittal sensibilise l'ensemble de ses salariés aux principes de la responsabilité sociétale de l'entreprise et s'investit pour consolider une culture positive de l'intégrité. Cet engagement est incarné dans un Code de conduite des affaires et est soutenu par un cadre complet de politiques et de procédures notamment dans les domaines des droits de l'Homme, de la lutte contre la corruption et du délit d'initié. Ces documents reflètent les principes et concepts du Pacte mondial des Nations Unies, des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et des objectifs de développement durable des Nations Unies. Cet engagement s'accompagne d'une formation régulière des salariés à des sessions de formation à une gouvernance responsable.

Conformité et Code de conduite des affaires

Le Code de conduite des affaires ArcelorMittal définit ce que signifie « agir avec intégrité » dans la pratique. Il s'applique à tous les administrateurs, dirigeants et employés d'ArcelorMittal dans le monde. Sur la base d'une matrice basée sur les fonctions de chacun, les cadres suivent tous les trois ans une formation leur permettant d'identifier les enjeux de conformité dans leurs activités quotidiennes ainsi que les domaines et les activités les plus à risque afin d'acquérir les bons réflexes.

2- Droits de l'Homme

ArcelorMittal a élaboré sa première politique sur les droits de l'homme en 2010 et l'a révisée régulièrement conformément aux Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme et à la loi britannique sur l'esclavage moderne. La politique actuelle du groupe a été approuvée par le Conseil d'administration en juin 2017 et mise à jour en novembre 2023 (https://corporate.arcelormittal.com/media/hpddwkh5/human-rights-policy_explanatory-note_eng.pdf).

Elle s'inspire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, de la Charte internationale des droits de l'Homme, des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail et du Pacte mondial des Nations Unies. Elle vise également à contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et notamment à l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique » qui inclut l'objectif 8.7 sur l'éradication de l'esclavage moderne. Cette politique comprend des engagements envers les travailleurs, les collectivités locales et les partenaires commerciaux et couvre la santé et la sécurité, les droits des travailleurs et les droits des peuples autochtones. Conformément à ces engagements, la sécurité, la priorité absolue du groupe, représente 10 % du régime d'incitations financières pour le CEO office. Le groupe exige que tous les employés concernés suivent une formation sur les droits de l'Homme tous les trois ans.

En ce qui concerne les fournisseurs, ArcelorMittal a opté pour une politique Achats globalisée, à savoir un référencement par grandes zones géographiques, voire mondial. Le risque le plus important pour les droits humains a été identifié au niveau des matières premières. Depuis 2011, le Code d'approvisionnement responsable d'ArcelorMittal établit des normes minimales pour les fournisseurs et décrit comment le groupe collaborera avec eux pour les atteindre. Le groupe continue d'améliorer son processus d'approvisionnement afin de mieux s'aligner sur la future législation européenne en matière de diligence raisonnable qui a été adoptée en avril 2024.

Cet engagement passe d'abord par une bonne sensibilisation et information des collaborateurs et managers. 7 modules de formation portent sur des thèmes liés à la responsabilité :

Code de conduite des affaires

Lutte contre la corruption

Droit de la concurrence, anti-trust

Protection des données

Sanctions économiques

Droits humains (incluant la non-discrimination)

Lutte contre les délits d'initiés



Ces modules sont renouvelés tous les trois ans. Le premier est **obligatoire pour tous les collaborateurs**. Les autres sont obligatoires pour tous les managers et pour un grand nombre de fonctions spécifiques. Ces formations font l'objet d'un suivi de participation effectif.

Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Les employés et les autres parties prenantes peuvent signaler toute violation des politiques et procédures de l'entreprise, que ce soit dans le domaine des affaires, de l'anti-corruption, de l'environnement ou des droits de l'Homme. En France, des mesures ont été prises au niveau de chacune des filiales françaises afin de mettre ce dispositif en conformité avec la loi Sapin 2 (n° 2016-1691 du 09/12/2016).

Afin de recueillir tout dysfonctionnement, un partenariat a été noué avec EthicsPoint.

Etapes de traitement en relation avec ce partenaire :

Tout signalement de comportement qui semble contraire au Code d'Ethique, aux politiques du groupe ou à la législation peut s'effectuer au travers du circuit suivant :

- Dans le cas d'un salarié, il est possible de signaler ces comportements au responsable hiérarchique direct, ou à un autre membre de la direction ou au département juridique ;
- Dans le cas d'un tiers, des questions ou préoccupations peuvent être signalées à un membre de la direction ou au département juridique.

EthicsPoint, prestataire du groupe, permet d'envoyer un signalement confidentiel et anonyme soit par téléphone, soit par Internet :

- Numéro Vert disponible 24 heures sur 24 et 365 jours par an : 0800 90 0203 ;
- Page hébergée sur les serveurs sécurisés d'EthicsPoint et ne fait pas partie du site Web ou réseau Intranet de ArcelorMittal Internet : <https://secure.ethicspoint.eu/domain/media/fr/gui/100615/index.html> ;
- Dans le cas d'une suspicion de fraude ou de corruption, le dossier sera transmis au département Global Assurance qui mènera l'enquête.

Cette procédure est à l'étude pour une prochaine mise à jour en France.

Des aciers meilleurs pour la planète et ses habitants

